

POUR LA SINGULIERE AFFECTION QU'AVONS A LUY

BURGUNDICA

XXIV



POUR LA SINGULIERE AFFECTION QU'AVONS A LUY

ÉTUDES BOURGUIGNONNES OFFERTES
À JEAN-MARIE CAUCHIES

sous la direction de

Paul DELSALLE, Gilles DOCQUIER,
Alain MARCHANDISSE & Bertrand SCHNERB



BREPOLS

Collection

BURGUNDICA

Peu de périodes, de tranches d'histoire ont suscité et continuent à susciter auprès d'un large public autant d'intérêt voire d'engouement que le «siècle de Bourgogne». Il est vrai qu' à la charnière de ce que l'on dénomme aussi vaguement que commodément «bas Moyen Âge» et «Renaissance», les douze décennies qui séparent l'avènement de Philippe le Hardi en Flandre (1384) de la mort de Philippe le Beau (1506) forment un réceptacle d'idées et de pratiques contrastées. Et ce constat s'applique à toutes les facettes de la société. La collection *Burgundica* se donne pour objectif de présenter toutes ces facettes, de les reconstruire – nous n'oserions écrire, ce serait utopique, de les ressusciter – à travers un choix d'études de haut niveau scientifique mais dont tout «honnête homme» pourra faire son miel. Elle mettra mieux ainsi en lumière les jalons que le temps des ducs Valois de Bourgogne et de leurs successeurs immédiats, Maximilien et Philippe de Habsbourg, fournit à l'historien dans la découverte d'une Europe moderne alors en pleine croissance.

Avec le concours financier de la Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne)

Illustration de couverture : *Débat de l'honneur*, trad. JEAN MIÉLOT, BRUXELLES, KBR, ms. 9278-80, fol. 1r.

© 2017, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise without the prior permission of the publisher.

D/2017/0095/96

ISBN 978-2-503-56483-8

e-ISBN 978-2-503-56556-9

DOI 10.1484/M.BURG-EB.5.108021

Printed in the EU on acid-free paper.

© BREPOLS PUBLISHERS

THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY.
IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	IX
LE CARNET D'ADRESSES D'ÉRASME OU L'ART D'UTILISER SES RÉSEAUX	
Franz BIERLAIRE	1
« LE PRINCE DES TRENTÉ DENIERS ». JEAN IV DE CHALON-ARLAY, PRINCE D'ORANGE, ENTRE FRANCE ET BOURGOGNE (1468-1482)	
Georges BISCHOFF	15
L'ORDRE DU JOUR POLITIQUE DES ASSEMBLÉES REPRÉSENTATIVES DES PAYS-BAS AUX XIV ^e ET XV ^e SIÈCLES	
Wim BLOCKMANS	25
MAXIMILIEN D'AUTRICHE OU LE JEUNE CHARLES QUINT ? ENLUMINURE ET POLITIQUE DANS LE <i>LIVRE DE CŒUR</i> DE MALINES (1515)	
Éric BOUSMAR	43
LES OUVERTURES DE TIR POUR ARME À FEU DANS LES PAYS-BAS BOURGUIGNONS AUX XIV ^e ET XV ^e SIÈCLES. NOTES SUR QUELQUES JALONS CHRONOLOGIQUES	
Philippe BRAGARD	53
LA SOCIÉTÉ FACE AUX CRISES DES XIV ^e -XV ^e SIÈCLES. ATTITUDES ET MESURES CONTRE LA PESTE EN PAYS BOURGUIGNONS	
Neithard BULST	75
LA NOBILTÀ ITALIANA ALLA FINE DEL MEDIOEVO. QUALCHE CONSIDERAZIONE	
Giorgio CHITTOLINI	83
LE REGISTRE AUX RELIEFS DE L'ABBAYE SAINT-WULMER DE BOULOGNE	
Isabelle CLAUZEL	91
UNE PRINCESSE EN DIPLOMATIE : L'ENTREVUE DE 1439 ENTRE ISABELLE DE PORTUGAL, DUCHESSE DE BOURGOGNE, ET SON ONCLE HENRY BEAUFORT, ÉVÊQUE DE WINCHESTER, DIT LE CARDINAL D'ANGLETERRE	
Philippe CONTAMINE	103
GRISES OU NOIRES ? LES SŒURS SOIGNANTES DES TIERS ORDRES FRANCISCAIN ET DOMINICAIN DANS LE NORD DE LA FRANCE DE LA FIN DU XIV ^e SIÈCLE AU CONCILE DE TRENTE	
Bernard DELMAIRE	113
« L'EMPEREUR, SA FEMME ET LE [GRAND] PRINCE... » À BESANÇON, AUTOMNE 1442	
Laurence DELOBETTE-DELSALLE	129

TABLE DES MATIÈRES

NOTE SUR LES COMTOIS, LES FRANCS-COMTOIS, LES BOURGUIGNONS, LES BOURGUIGNONS SALÉS ET AUTRES SÉQUANAIS (XV ^e -XVII ^e SIÈCLES) Paul DELSALLE	141
UNE PRÉVISION DE LA DESTRUCTION DE LIÈGE : LA PRÉDICATION DE CARÈME DU CARME JEAN SORETH À LIÈGE EN 1451 Jean-Pierre DELVILLE.....	149
LES RELATIONS BURGUNDO-SAVOYARDES VUES DE LA SAVOIE À LA FIN DU MOYEN ÂGE. ESSAI DE SYNTHÈSE Bernard DEMOTZ.....	163
L'INITIATION DE RICHELIEU À BRUXELLES ET LIÈGE PAR JEAN PÉRICARD (1616) Bruno DEMOULIN	173
CHARLES LE HARDI DEVANT NANCY (1476/77) : FOLIE SUICIDAIRE, STRATÉGIE MILITAIRE OU CRISE DE L'ÉTAT BOURGUIGNON ? Michael DEPRETER.....	177
<i>NE S'ESBAHIR DE RIENS</i> : OLIVIER DE LA MARCHÉ ET LES VERTUS DE L'ÉQUANIMITÉ Jean DEVAUX.....	187
CONVOI EXCEPTIONNEL OU TOURNÉE DE GALA : NÉGOCIATIONS, RETOUR ET ACCUEIL DE MARGUERITE D'AUTRICHE, ÉPOUSE RÉPUDIÉE, DANS LES PAYS-BAS (1493) Gilles DOCQUIER	195
JE DIS À CHEUS OÙ FU REBELLION. CHANSONS POLITIQUES EN MOYEN NÉERLANDAIS AUTOUR DE 1500 Jan DUMOLYN, Jelle HAEMERS	207
LE PREMIER VOYAGE DE CHARLES QUINT EN ESPAGNE DE LAURENT VITAL, CHRONIQUEUR DE CHARLES QUINT Jonathan DUMONT.....	221
LE BEAU DES BEAULS. TURISMO FLAMENCO EN ESPAÑA EN LA ÉPOCA DE FELIPE EL HERMOSO Raymond FAGEL.....	229
ASPECTS DU CLIMAT EN FRANCHE-COMTÉ AU MOYEN ÂGE Pierre GRESSER.....	237
LE MODÈLE BOURGUIGNON DE GARDE ROYALE DANS L'EUROPE DES XV ^e ET XVI ^e SIÈCLES : SUCCÈS ET DÉVELOPPEMENT José Eloy HORTAL MUÑOZ	253

L'ENJEU MULHOUSIEN POUR CHARLES LE TÊMÉRAIRE (1469-1477) Odile KAMMERER	263
NUÑO DE GUMIEL, TESORERO CASTELLANO DE FELIPE EL HERMOSO (INGRESOS Y GASTOS EN 1506) Miguel Ángel LADERO QUESADA.....	275
LE TESTAMENT DE JEAN III DE LUXEMBOURG ET DE JEANNE DE BÉTHUNE (17 AVRIL 1430) Alain MARCHANDISSE, Bertrand SCHNERB	291
ÉCRIRE LA DÉFAITE MILITAIRE EN PAYS BOURGUIGNON. POUR UNE RÉÉVALUATION DU DISCOURS SUR LA GUERRE Christophe MASSON.....	311
LA « MAISON DE BOURGOGNE ». ORIGINES, USAGES ET DESTINÉES D'UN CONCEPT Jean-Marie MOEGLIN.....	319
LE BÂTARD VAUTHIER ET SES FEUX PUANTS (1403). À PROPOS D'UN PARTISAN NEUCHÂTELOIS DES DUCS DE BOURGOGNE Jean-Daniel MOREROD, Grégoire OGUEY.....	333
DER <i>TEUERDANK</i> UND DIE NIEDERLANDE Heinz NOFLATSCHER	347
CLAUDE DE LA PALUD, UN SEIGNEUR FRANC-COMTOIS ENTRE BOURGOGNE, FRANCE, EMPIRE, SAVOIE ET ITALIE (v. 1460-1517) Jacques PAVIOT.....	361
L'HYPOTHÈSE D'UNE TRANSTEXTUALITÉ ENTRE LES LETTRES DE RÉMISSION DES DUCS DE BOURGOGNE ET LA LITTÉRATURE DE FICTION DU XV ^e SIÈCLE Walter PREVENIER	373
BRUGES ENTRE DEUX MONDALISATIONS : 1250-1550 Pierre RACINE.....	381
LA MORT DE PIERRE LE CRUEL DANS LES MANUSCRITS ENLUMINÉS DES <i>CHRONIQUES</i> DE FROISSART Christiane RAYNAUD	393
DE ZAAK DRAECK : ANTWERPEN TEGENOVER ZIERIKZEE. EEN INTERSTEDELIJK CONFLICT TIJDENS DE VLAAMSE OPSTAND Louis SICKING.....	405

TABLE DES MATIÈRES

VAN TRESORIE NAAR ARCHIEF. DE INVENTARIS VAN DE OORKONDEN VAN HENEGOUWEN UIT 1409	
Robert STEIN	417
UNE APPROCHE DE LA DÉVOTION PRIVÉE DES DIJONNAIS VERS 1400	
Vincent TABBAGH	435
LE PRINCE, LA VILLE, L'ÉGLISE. QUELQUES ASPECTS SOUS LES DUCS VALOIS À POLIGNY (JURA)	
Jacky THEUROT	443
DE DION-LE-VAL À ENGHEN POUR FINIR EN CAISSE ? OU L'HISTOIRE DE VITRAUX DU XVI ^e SIÈCLE PRESQUE OUBLIÉS	
Yvette VANDEN BEMDEN	459
UN FANTASME HISTORIOGRAPHIQUE ? LA PUBLICATION DES SOURCES SERVANT À L'HISTOIRE DES ASSEMBLÉES D'ÉTATS DES PAYS-BAS	
Marie VAN ECKENRODE	479
LES BOURGUIGNONS ET LE DROIT DE PATRONAGE : LUTTE INEXTRICABLE ENTRE LE PAPE ET LE GALLICANISME ?	
Paul VAN PETEGHEM	491
TROUBLES LIÉGEOIS. RÉMINISCENCES DE LA BATAILLE D'OTHÉE (23 SEPTEMBRE 1408) DANS LES SOURCES NARRATIVES EN MOYEN-NÉERLANDAIS DU XV ^e SIÈCLE	
Jeanne VERBIJ-SCHILLINGS	501
CHARLES LE HARDI A-T-IL INVENTÉ LA RÉVOLUTION MILITAIRE ? LES RÉFORMES DES ARMÉES BOURGUIGNONNES DE 1467 À 1477	
Quentin VERREYCKEN	515
QUE FAIT SAINT BERNARD CHEZ SAINT SERVAIS ? LA RIVALITÉ FRANCO-BOURGUIGNONNE DANS LE MANUEL D'HISTOIRE DU JEUNE PHILIPPE LE BEAU	
Hanno WIJSMAN	523
PHILIPPE LE BON ET L'ÉCONOMIE DES PAYS-BAS. L'APPORT DES ORDONNANCES	
Jean-Marie YANTE	537
TABULA GRATULATORIA	551
ILLUSTRATIONS COULEURS	555



PRÉFACE

Les éditeurs du volume

Le lecteur tient entre les mains le dernier élément d'un « triptyque » mis en chantier, voici quelques années maintenant, pour célébrer notre ami Jean-Marie Cauchies. Il fait suite aux volumes remis au cours de la cérémonie qui s'est tenue à Bruxelles, au sein de l'Université Saint-Louis qui a tant compté dans sa vie d'enseignant et de chercheur, le 29 novembre 2016, jour anniversaire du jubilaire. L'un, publié par l'association Hannonia, Centre d'information et de contact des cercles d'histoire, d'archéologie et de folklore du Hainaut, contient 28 contributions axées sur de passionnants épisodes de l'histoire de cette principauté, puis province, qui est celle des racines de Jean-Marie¹. L'autre, paru sous le sceau des Presses de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, consiste en un beau recueil de mélanges d'histoire du droit et des institutions, balayant un spectre chronologique large, du IX^e au XXI^e siècle, une matière qui continue d'être à la croisée des questionnements de son abondante production scientifique². Restait à faire paraître l'ouvrage consacré au contexte historique dans lequel Clio allait trouver l'un de ses disciples les plus productifs et talentueux : les XIV^e-XVI^e siècles, l'époque des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois et de leurs successeurs Habsbourg. C'est désormais chose faite.

Membre correspondant (2002), puis titulaire (2004) de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'Histoire de Belgique (1996), Docteur *honoris causa* des Universités de Lyon-III Jean Moulin (2001) et de Haute-Alsace à Mulhouse (2007), Professeur aux universités Saint-Louis de Bruxelles et catholique de Louvain, Secrétaire général du Centre européen d'Études bourguignonnes, Jean-Marie Cauchies a connu un parcours académique et une carrière universitaire prestigieux et exemplaires.

Il n'y a pas lieu, dans les pages qui suivent, de retracer en détail la biographie et les nombreuses facettes de l'impressionnant *curriculum vitae* de Jean-Marie. D'autres l'ont fait avec brio – et une bonne dose de détails truculents – dans une introduction qui en livre les faits marquants³. Qu'il nous soit cependant permis de pointer ici les principaux linéaments de l'homme de terrain, non celui du pèlerin avide de chausser ses godillots pour avaler les kilomètres, ni celui du meilleur spécialiste en liaisons fer-

1 *Hainaut. La terre et les hommes. Mélanges offerts à Jean-Marie Cauchies par Hannonia à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire*, dir. C. DEPAUW, P. DESMETTE, L. HONNORÉ, M. MAILLARD-LUYPAERT, Mons, 2016.

2 *Légiférer, gouverner et juger. Mélanges d'histoire du droit et des institutions (IX^e-XXI^e siècle) offerts à Jean-Marie Cauchies à l'occasion de ses 65 ans*, dir. É. BOUSMAR, P. DESMETTE, N. SIMON, Bruxelles, 2016.

3 *Ibid.*, p. 23-52. Cette introduction est suivie (p. 53-95) d'une liste exhaustive des publications de Jean-Marie Cauchies, jusqu'en 2016, hors comptes rendus et recensions cependant. On se référera également aux témoignages qu'il a personnellement livrés, notamment l'entretien réalisé pour l'Académie royale de Belgique en 2008 (sous forme de capsules vidéos accessibles sur le lien <https://lacademie.tv/conferences/rencontre-avec-jean-marie-cauchies>), l'exercice d'« ego-histoire », intitulé « Le duc, la loi, les libertés : itinéraires d'un « passeur » », mené lors de la 24^e journée d'étude du Réseau des Médiévistes belges de Langue française qui s'est tenue à l'Université de Liège, le 23 mai 2011, ou encore l'interview accordée à Nicolas Simon et Quentin Verreycken le 23 avril 2015 – qu'ils ont eu l'amitié de nous fournir dans son intégralité.

roviaires du continent européen, mais bien celui du praticien des institutions bourguignonnes qu'il connaît et maîtrise mieux que personne.

Ce cheminement remonte aux premières années, celles d'une enfance heureuse dans un cocon familial où, grâce à une mère institutrice, le jeune Jean-Marie – né le 29 novembre 1951 – se montre avide de lectures et assidu aux études, et, grâce à un père chef de gare à Quaregnon, il a le loisir de découvrir nombre de sites et de monuments à travers le territoire belge. L'attrait pour le passé se précise déjà à cet instant. Survient un petit événement d'apparence anecdotique, mais qui est révélateur au vu de son futur parcours dans les coulisses de la cour bourguignonne : usant ses culottes sur les bancs de l'école communale, il reçoit un petit album orné de chromos consacré aux « Visages de notre passé », en l'occurrence à la figure de Philippe le Bon⁴. Avec ses reproductions en couleurs de miniatures et de tableaux d'époque, ce cadeau agit sur son esprit curieux comme un « déclic vers l'époque bourguignonne » et, aujourd'hui encore, celui-ci est conservé religieusement par son propriétaire. Sans aucun doute aussi, les ouvrages de vulgarisation historique l'attirent-ils très tôt, à l'image de la collection *Nos Gloires*, entrée dans la bibliothèque familiale peu après et qui lui servira à fixer dans sa mémoire le portrait des « grands hommes » et les « hauts faits » d'une histoire de Belgique... qu'il enseignera plus tard⁵. Viennent ensuite les volumes illustrés de la monumentale *Histoire de Belgique* d'Henri Pirenne achetés, avec le consentement parental, à l'un de ses professeurs pendant ses années d'enseignement secondaire. Cette synthèse capte l'attention de l'adolescent ; il y a fort à parier que les chapitres consacrés aux ducs de Bourgogne ont contribué à nourrir son imaginaire et à susciter un engouement précoce de plus en plus prononcé.

C'est tout naturellement qu'il « officialise » ce choix par une candidature en Histoire aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (1968-1970) – où il découvre la monographie de John Bartier sur les *Légistes et gens de finances au xv^e siècle* qui lui fait connaître « des hommes au travail », donnant vie et corps aux institutions⁶ –, puis une licence à l'Université catholique de Louvain (1970-1972). Et c'est dans cette même logique qu'il fait honneur au Grand Duc d'Occident en consacrant son mémoire à l'œuvre législative de ce prince pour le comté de Hainaut, sur une idée soufflée par Maurice-Aurélien Arnould⁷. Ces études, menées brillamment par cet étudiant âgé à peine de 21 ans, lui ouvrent les portes du doctorat, sous la houlette du Professeur Philippe Godding. Bénéficiant de mandats de stagiaire (1972-1973) et d'aspirant (1973-1978) du Fonds national de la Recherche scientifique, il poursuit ses travaux en étendant toutefois sa période chronologique jusqu'aux premières années du xvi^e siècle. En ce sens, la lecture des monographies – devenues des classiques – consacrées aux ducs Valois par Richard Vaughan et à l'archiduc (puis empereur) Maximilien d'Autriche par Hermann Wiesflecker a pétri ses réflexions et son approche sur la période. Entré dans le cénacle des colloques professionnels, Jean-Marie y rencontre des historiens, doctorants comme lui ou chercheurs confirmés, dont les écrits l'inspirent et le stimulent : Pierre

4 *Philippe le Bon, Grand Duc d'Occident*, [Bruxelles], [195...].

5 Il reconnaît volontiers s'être « nourri » de ces illustrations qui lui « revenaient régulièrement à la mémoire ». Cf. J.-M. CAUCHIES, *Conclusions. Enseigner l'histoire de Belgique : narration et consensus, dans À l'aune de Nos Gloires : édifier, narrer et embellir par l'image. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont les 9 et 10 novembre 2012*, éd. B. FEDERINOV, G. DOCQUIER, J.-M. CAUCHIES, Morlanwelz-Bruxelles, 2015, p. 236.

6 J. BARTIER, *Légistes et gens de finances au xv^e siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, 2 vol., Bruxelles, 1955-1957.

7 J.-M. CAUCHIES, *Les ordonnances de Philippe le Bon pour le comté de Hainaut (1427-1467)*, Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 1972.

Cockshaw, Philippe Cullus, Robert Wellens, Jan Van Rompaey, Wim Blockmans, Walter Prevenier pour n'en citer que quelques-uns. Certains points spécifiques, tels la législation monétaire, le rôle du Grand Conseil de Malines, les écorcheurs, les messagers et les messageries ou la désertion dans les armées bourguignonnes, sont déjà exploités sous forme d'articles qui n'ont rien perdu de leur pertinence. Parallèlement, Jean-Marie Cauchies dresse, dès 1975, une liste chronologique – qualifiée de provisoire, mais qui connaîtra peu de remaniements – des ordonnances de Philippe le Bon pour le Hainaut⁸. Soutenue en mai 1978, sa thèse, une considérable synthèse forte de trois volumes, est remarquée par les spécialistes, unanimement saluée pour ses grandes qualités. Mariant avec bonheur les trois axes majeurs des travaux qu'il continue de mener (droit, Hainaut et époque bourguignonne), l'œuvre se voit décerner le Prix Vicomte Charles Terlinden pour la période 1977-1980 et est publiée, quasi intégralement, quatre ans plus tard⁹.

C'est également à cette période que Jean-Marie Cauchies découvre les activités du Centre européen d'Études burgondo-médianes. Fondée en 1958-1959, cette association, vouée à l'étude des Bourgognes, principalement – mais non exclusivement – durant l'époque des ducs Valois, organise des rencontres annuelles autour d'un thème plus ou moins défini. C'est par le biais de Pierre Cockshaw, déjà cité, qu'il est invité à en rejoindre les rangs. Au cours des Rencontres de 1974 qui se déroulent à Bruxelles et à Malines, Jean-Marie Cauchies prend pied dans cette société, alors en pleine dérive : réputation de « club mondain », communications de qualité variable, baisse significative des effectifs, difficultés financières... Malgré cette situation peu encourageante, il y fait la connaissance d'autres universitaires issus de pays voisins et prend la mesure d'un réseau scientifique à (re)fédérer. Le Comité l'agrée comme membre associé¹⁰, ignorant que le rôle de cette nouvelle recrue allait permettre ni plus ni moins que le sauvetage du Centre. Lors des Rencontres de Dijon, les 19-20 septembre 1980, le secrétaire général, le baron Drion du Chapis, annonce sa démission pour raisons de santé. Celle-ci coïncide avec la première prise de parole de Jean-Marie Cauchies à la tribune du Centre sur des aspects « techniques » qu'il maîtrise déjà parfaitement et qui fait forte impression¹¹.

Son heure arrive bientôt. Cheville ouvrière des Rencontres de Mons (1982), devenu entre-temps membre effectif, Jean-Marie Cauchies est approché pour intégrer – sur les recommandations de l'historien de la littérature Roger Henrard – le Comité exécutif et, *in fine*, reprendre en main le secrétariat général. Attiré par cette perspective, il pose cependant plusieurs conditions ; le Comité lui donne carte blanche. Les mesures entreprises visent à refaçonner en profondeur les visées et les moyens de l'institution qui, pour la circonstance, adopte un nouveau nom : le Centre européen d'Études bourguignonnes, qui se dote, dès 1984, de nouveaux statuts. En prônant la tenue de rencontres aux objectifs exclusivement scientifiques, clairement circonscrites aux XIV^e-XVI^e siècles, la publication rigoureuse et régulière des actes de ces rencontres, l'accroissement du nombre de membres, dû en bonne part à une réduction du montant de la cotisation

8 Id., Liste chronologique provisoire des ordonnances de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour le comté de Hainaut (1425-1467), dans *Bulletin de la Commission royale pour la Publication des anciennes Loix et Ordonnances de Belgique*, t. 26, 1975, p. 35-146.

9 Id., *La législation princière pour le comté de Hainaut. Ducs de Bourgogne et premiers Habsbourg (1427-1506). Contribution à l'étude des rapports entre gouvernants et gouvernés dans les Pays-Bas à l'aube des temps modernes*, Bruxelles, 1982.

10 Son agrégation est approuvée par l'Assemblée générale des membres le 25 septembre 1975, et c'est en cette qualité qu'il figure dans la liste publiée dans *Publication du Centre européen d'Études burgondo-médianes*, t. 17, 1976, p. 8.

11 Id., L'essor d'une législation générale pour les Pays-Bas bourguignons dans le dernier quart du xv^e siècle : aperçu et suggestions, dans *Publication du Centre européen d'Études burgondo-médianes*, t. 17, 1981, p. 59-70.

(désormais obligatoire pour chaque membre) et à la campagne promotionnelle qu'il entreprend personnellement, et le maintien, tant que faire se peut, d'une bonne santé financière pour ce dernier, et en en étant le garant, il est indiscutable que Jean-Marie Cauchies a jeté les bases d'une association qui, sans elles, et sans lui, à coup sûr, n'existerait plus de nos jours. En assumant au quotidien les multiples tâches qu'induit une telle fonction pendant plus de trente ans, il est resté incontestablement la figure emblématique – pour ne pas dire l'âme – d'un Centre auquel il consacre tout à la fois son temps, son énergie et son cœur. Parallèlement, Jean-Marie se propose de remettre sur pied l'ancienne Chaire d'études bourguignonnes de l'Université de Louvain, tombée en désuétude. Il établit le Centre belge d'études bourguignonnes (1400-1600), une structure commune aux Facultés Saint-Louis et à l'UCL, dont l'objet est la mise en lumière, par le biais de leçons publiques, des nombreuses facettes de la « civilisation » bourguignonne. Ici aussi, il en assumera le secrétariat de 1984 à 2012.

Au tournant des années 1970-1980, sa charge d'enseignant s'accroît rapidement, mais Jean-Marie poursuit ses activités scientifiques avec rigueur, tant sur le plan du droit et des institutions bourguignonnes que sur celui de recherches régulièrement fournies pour différentes revues d'histoire du Hainaut où il est fort demandé. Sur le premier plan, il complète, notamment, sa liste des ordonnances pour le comté hainuyer jusqu'à la mort de Philippe le Beau¹² ; sur le second, il multiplie les études ciblées dans des matières qui lui sont chères, où trouvent place les « gouvernants » et les « gouvernés », et qui lui vaudront, plus tard, de rédiger plusieurs notices – dont celle consacrée au *Hennegau* – pour le *Lexikon des Mittelalters*¹³. Le prisme de la législation reste la focale de Jean-Marie, non dans un cadre étroit, mais de plus en plus élargit, dans le temps et dans l'espace, au questionnement de son rôle dans la genèse de l'État moderne¹⁴.

Le profil des hommes qu'il rencontre au fil de ses recherches l'intéresse tout particulièrement : les agents du prince à l'échelle locale ou régionale, les grands fonctionnaires bourguignons, les membres de la haute noblesse, les chevaliers de la Toison d'or sur lesquels il établit diverses notices¹⁵. La figure princière retient aussi son attention. C'est d'abord au tour du duc Charles de Bourgogne – auquel il préfère l'épithète de « Hardi » et récuse l'appellation de « Téméraire », un surnom condamnant toute l'action politique du duc –, mis en balance avec son grand rival Louis XI¹⁶. Si de nombreux auteurs se sont penchés sur ce « combat des chefs », Jean-Marie Cauchies leur consacre des pages d'un style clair et direct, nuancé une vision trop souvent manichéenne – selon le point de vue où l'on se place –, dressant un portrait psycho-

12 ID., Liste chronologique des ordonnances de Charles le Hardi, Marie de Bourgogne, Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau pour le comté de Hainaut (1467-1506), dans *Bulletin de la Commission royale pour la Publication des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, t. 21, 1986, p. 1-125.

13 ID., Art. Hennegau, dans *Lexikon des Mittelalters*, t. 4, Munich-Zurich, 1989, col. 2131-2133.

14 À titre d'exemple : ID., Pouvoir législatif et genèse de l'État dans les principautés des Pays-Bas (XII^e-XV^e s.), dans *Renaissance du pouvoir législatif et genèse de l'État*, dir. A. GOURON, A. RIGAUDIÈRE, Montpellier, 1988, p. 58-74 ; ID., La législation dans les Pays-Bas bourguignons : état de la question et perspectives de recherches, dans *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, t. 61, 1993, p. 375-386 ; ID., H. DE SCHEPPER, *Justice, grâce et législation. Genèse de l'État et moyens juridiques dans les Pays-Bas, 1200-1600*, Bruxelles, 1994.

15 Outre le *Lexikon des Mittelalters* déjà cité, ajoutons les notices réalisées dans divers volumes de la *Nouvelle Biographie nationale* (depuis 1994) ou dans l'ouvrage *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV^e siècle. Notices bio-bibliographiques*, dir. R. DE SMEDT, Francfort-sur-le-Main, 1994, 2^e éd. revue et augm., 2000.

16 J.-M. CAUCHIES, *Louis XI et Charles le Hardi. De Péronne à Nancy (1468-1477) : le conflit*, Bruxelles, 1996.

logique des deux personnages dont les enjeux, les ambitions et les limites sont mis en lumière à l'aune d'une Europe qui n'attendait pas passivement l'issue de cet affrontement. Parallèlement, Jean-Marie s'intéresse de plus en plus à Philippe le Beau, que les figures écrasantes du père (Maximilien d'Autriche) et du fils (Charles Quint) ont trop souvent relégué parmi les « seconds couteaux » de l'historiographie bourguignonne. De patients dépouillements dans plusieurs dépôts d'archives, des séjours en Castille et en Autriche, un cheminement vers Saint-Jacques-de-Compostelle, où il retrouve les traces ibériques de son héros en 1997, sont autant de stimulants pour la réflexion du chercheur. Ses contributions tendent à remettre à sa juste place ce « chaînon manquant », lien parfait entre ducs Valois et Habsbourg. L'entourage princier est passé au crible, les agents des « coulisses » sont détectés, les manifestations du pouvoir sont analysées, les actions politiques personnelles sur l'échiquier « national » et européen sont mesurées. La synthèse, première biographie en français sur ce « dernier duc de Bourgogne », voit le jour en 2003¹⁷.

L'historien sait qu'il n'est pas d'histoire sans sources et que l'un des principaux moyens pour la renouveler est d'en explorer et d'en éditer de nouvelles. Jean-Marie n'aura pas manqué de faire siens ces truismes en publiant plusieurs volumes de sources diplomatiques. En 2001, sortait de presse, sous l'égide de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances, le recueil des ordonnances du duc de Bourgogne Jean sans Peur¹⁸. Quelques années plus tard, en 2010, ce furent celles de Philippe le Bon pour le comté de Hainaut, aboutissement logique du corpus qui avait alimenté sa thèse de doctorat¹⁹. En 2013, le volume hainuyer sera complété, pour le même principat, par celui des ordonnances générales²⁰. Mais il y a plus. Jean-Marie a actuellement en chantier, d'une part, l'édition des ordonnances du Namurois durant le règne de Philippe le Bon, pour un volume où l'on trouvera également celles relatives au Luxembourg, confiées aux bons soins de Jean-Marie Yante. D'autre part, l'édition, là encore en collaboration – cette fois avec Valérie Bessey – des ordonnances de l'hôtel du duc Philippe le Beau, prévu dans la collection des *Instrumenta*, chez Thorbecke, est également en bonne voie. Enfin, les qualités d'éditeur de notre jubilaire ne se sont pas uniquement exprimées à propos de textes édictaux ; on lui sait également gré d'avoir pu mettre au point – et ce ne fut pas chose aisée – le carnet de notes (ou plutôt comme l'éditeur le dénomme lui-même le grimoire) d'un chroniqueur et indiciaire – et non incendiaire comme un de ses estimés confrères académiciens avait cru le comprendre –, Jean Lemaire de Belges en l'espèce, pour une période s'étendant d'août 1507 à février 1509, publié dans la *Collection des anciens auteurs belges*, à l'Académie royale de Belgique. Ce travail faisait suite à l'édition de la *Chronique annale* de Lemaire réalisée par Anne Schoysman pour laquelle notre ami avait dressé l'index des noms propres et rédigé les notes historiques en 2001²¹.

Poussant plus avant son rôle d'animateur des études bourguignonnes en Belgique, Jean-Marie prend la direction d'une nouvelle collection auprès de la maison d'édition Brepols dès 1998. Histoire, politique, finance, histoire de l'art, littérature... sont au-

17 ID., *Philippe le Beau, le dernier duc de Bourgogne*, Turnhout, 2003.

18 *Ordonnances de Jean sans Peur (1405-1419)*, éd. J.-M. CAUCHIES, Bruxelles, 2001.

19 *Ordonnances de Philippe le Bon pour le comté de Bourgogne (1425-1467)*, éd. ID., coll. G. DOCQUIER, Bruxelles, 2010.

20 *Ordonnances générales de Philippe le Bon (1430-1467)*, éd. J.-M. CAUCHIES, coll. G. DOCQUIER, Bruxelles, 2013.

21 JEAN LEMAIRE DE BELGES, *Chronique de 1507. Édition critique*, éd. A. SCHOYSMAN, coll. J.-M. CAUCHIES, Bruxelles, 2001 ; ID., *Le carnet de notes d'un chroniqueur (août 1507-février 1509). Introduction, édition et commentaires*, éd. J.-M. CAUCHIES, Bruxelles, 2008.

tant de thématiques évoquées dans la série *Burgundica* qui comptabilise à ce jour vingt-cinq volumes de grande qualité. Chez le même éditeur, il co-dirige également, avec Jacqueline Guisset, les actes des colloques internationaux en castellologie organisés par la Fondation Van der Burch, basée au château d'Écaussinnes-Lalaing, que Jean-Marie préside depuis 2002. Gageons qu'il poursuivra, comme il l'a toujours fait, à maintenir le cap. Sa bibliographie récente peut en témoigner. Jean-Marie continue d'apprendre et poursuit ses questionnements – ceux-ci apparaissent bien souvent dans le sous-titre de ses contributions –, mais, s'il ne tranche pas toujours le problème, il en fournit des éléments de réponse, des pistes de recherche à explorer.

Au cours d'une présentation sur son cheminement professionnel, réalisée voici quelques années, Jean-Marie se définissait comme « passeur ». Indubitablement, il en est un. Passeur d'idées et de concepts, mais également passeur entre périodes, entre réseaux, entre personnes. Mais, plus qu'un passeur, Jean-Marie est devenu au fil des ans, pour bon nombre d'entre nous qui le côtoyons, un guide sûr. Les champs qu'il a défrichés, semés et labourés sont aujourd'hui les récoltes dont sa science nous fait profiter, que ce soit sur le plan de la terminologie, de la diplomatique, de l'histoire du droit et des institutions ou encore de l'historiographie. Doté d'une mémoire performante – sans doute une transplantation moderne de ce *terrible cerveau* de l'empereur Maximilien dont parlait le chancelier Mercurino Arborio de Gattinara –, Jean-Marie allie sérieux, rigueur, esprit de synthèse et sens de la nuance dans tous les travaux qu'il a réalisés. Mais ce rapide portrait ne serait pas complet sans les qualités du cœur. Car Jean-Marie est également d'une grande loyauté en amitié et son dévouement est égal pour ses proches, ses collègues et ses étudiants. Pour ces derniers d'ailleurs, il a toujours veillé à mentionner le nom de *tous* ses étudiants en séminaire quand celui-ci débouchait sur une publication. Bien entendu, les éléments méritants – le professeur est exigeant pour les autres comme pour lui-même – sont encouragés, non favorisés, comme dans la parabole des talents qu'il affectionne : de bons résultats sont à faire fructifier.

Ardu à la tâche scientifique, Jean-Marie est également doté d'un humour qui fait mouche. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on ne s'ennuie jamais avec lui. Combien de colloques ne se remémore-t-il pas – tout en en faisant profiter son entourage – par le biais de traits d'esprit, de bons mots ou d'anecdotes cocasses dont il a parfois été la victime à ses dépens ! C'est aussi un « bon-vivant », gastronome à ses heures, mais ne dédaignant pas non plus une cuisine roborative goûteuse. Les soirées en sa compagnie se prolongent bien souvent, où histoire bourguignonne, géopolitique contemporaine, univers des Schtroumpfs – qui partagent parfois ses aventures –, amour de la musique – on y retrouve sans rivalité le chant *Réveillez-vous Picards !*, des airs de Rossini et de Mahler, *West Side Story* de Leonard Bernstein et les tubes de Marc Aryan qu'il entonne dès que l'opportunité se présente – et cancans académiques font bon ménage. Ce sont des moments chaleureux et privilégiés, car Jean-Marie est de ces hommes qui estiment que les meilleures amitiés se nouent autour d'une bonne table.

Assurément, Jean-Marie Cauchies est un jeune retraité heureux. Et c'est avec confiance que nous espérons pouvoir encore longtemps profiter de ces échanges où nous aurons encore maintes occasions de parler avec et devant lui d'une bibliographie qui continue de s'enrichir considérablement, de toutes ces circonstances où il nous sera donné de réfléchir ou de festoyer avec le maître, le collègue, l'ami. Voire de nouveaux mélanges, faisant suite aux 45 contributions du présent volume qui, nous l'espérons, lui feront honneur *pour la singulière affection qu'avons à luy*.

LE PREMIER VOYAGE DE CHARLES QUINT EN ESPAGNE DE LAURENT VITAL, CHRONIQUEUR DE CHARLES QUINT

Jonathan DUMONT

Docteur en Histoire, Arts et Archéologie

Collaborateur aux Universités de Liège et Catholique de Louvain

On connaît bien l'intérêt que porte Jean-Marie Cauchies à l'Espagne, intérêt scientifique, tout d'abord, qui l'a conduit à visiter nombre de dépôts d'archives du pays, et à consacrer une partie entière de sa bibliographie aux relations entre la péninsule Ibérique et les Pays-Bas entre ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles. Cette démarche se concrétisa, en 2003, par la parution d'un maître-ouvrage, *Philippe le Beau. Le dernier duc de Bourgogne*, dans lequel la Péninsule occupait une place de premier plan¹. Mais l'attrait de J.-M. Cauchies pour l'Espagne est aussi une affaire de cœur. Par goût, il a arpenté au fil des ans les terres ibériques, expérience de l'homme qui vient nourrir l'approche de l'historien dans la mesure où la connaissance personnelle des lieux, des atmosphères que ceux-ci dégagent, des tempéraments des humains qui les peuplent conduisent à une meilleure perception de la matière historique. J.-M. Cauchies y entraîna d'ailleurs dans son sillage d'autres « Bourguignons », amis, collègues, disciples. Cette émulation trouva son paroxysme lors des rencontres du Centre européen d'Études bourguignonnes organisées à Madrid et Tolède en septembre 2010.

Ainsi, au moment d'honorer Jean-Marie Cauchies pour tout ce que nous lui devons, nous ne pouvions manquer d'évoquer la figure d'un autre Bourguignon parti à la découverte de l'Espagne, voilà près de cinq siècles. Nous voulons parler du chroniqueur Laurent Vital qui suivit Charles de Habsbourg dans la Péninsule entre 1517 et 1518, et qui consigna les souvenirs de son périple dans le *Premier voyage de Charles Quint en Espagne*².

Après son émancipation (5 janvier 1515) suivie, l'année suivante, du décès de son grand-père Ferdinand d'Aragon (23 janvier 1516), Charles de Habsbourg se lance, comme son père avant lui, dans l'aventure espagnole. À Bruxelles, le 14 mars 1516, il est proclamé roi des Espagnes. Un projet de voyage se forme rapidement. Il s'agit pour le jeune monarque de s'imposer dans ses royaumes ibériques et, surtout, d'en écarter son frère cadet Ferdinand, né en Espagne et favori du feu souverain d'Aragon. Après plusieurs hésitations, Charles s'embarque à Flessingue (Vlissingen), en Zélande, le 8 septembre 1517, pour trois années et demie (1517-1520). Il ne quitte finalement la Péninsule que le 20 mai 1520 pour se rendre dans l'Empire et y ceindre la couronne de roi des Romains³.

Laurent Vital, est originaire de Flandre française, peut-être de Lille ou de ses alentours. Il entame une carrière curiale au service de Jean de Luxembourg (ca 1477-1508), seigneur

1 J.-M. CAUCHIES, *Philippe le Beau. Le dernier duc de Bourgogne*, Turnhout, 2003.

2 LAURENT VITAL, *Premier voyage de Charles Quint en Espagne*, de 1517 à 1518, dans *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, éd. L.-P. GACHARD, t. 1, Bruxelles, 1881, p. 1-314.

3 Pour un aperçu de ces trois années, sur le plan politique essentiellement, voir P. CHAUNU, M. ESCAMILLA, *Charles Quint*, Paris, 2000, p. 101-148 ; R. FAGEL, *De Hispano-Vlaamse wereld. De contacten tussen Spanjaarden en Nederlanders, 1496-1555*, Bruxelles-Nimègue, 1996, p. 282-293 ; C. BRANDI, *Charles-Quint, 1500-1558*, Paris, 1939, p. 75-113.

de Ville⁴. Dès 1508, on le retrouve comme valet de chambre de Charles de Habsbourg⁵. Il participe au voyage de son maître en Espagne, mais est contraint de rentrer aux Pays-Bas, en 1518, à la suite du frère cadet de Charles, Ferdinand de Habsbourg. Il semblerait que le chroniqueur soit toujours vivant vers 1525, mais on perd ensuite sa trace⁶. Le *Premier voyage de Charles Quint en Espagne* est un témoignage de tout premier ordre, tant par le soin que l'auteur prend à recueillir les informations et à rendre compte de ses impressions personnelles, que par ses nombreux centres d'intérêt (politique, cérémonial, mœurs et traditions). Nous voudrions donner ici un aperçu des thèmes dont traite cet auteur et par là insister sur le fait que son récit constitue une plongée dans la pensée et l'imaginaire politique du début du règne de Charles Quint⁷.

* * *

Découvrant un pays dont il ignore tout, Vital s'intéresse bien évidemment à ses particularités climatiques et naturelles, sans que celles-ci n'offrent nécessairement un cadre à la réflexion politique. Il y a chez lui une curiosité quasi naturaliste pour les particularités de la faune et de la flore d'Espagne. Il établit même des rapprochements entre l'Espagne et les Pays-Bas. Arrivé dans le golfe de Biscaye, Vital s'interroge sur la couleur de l'eau de mer, *laquelle je trouvoy, en allant, estre de diverses couleurs*. Depuis la Zélande jusque Calais, elle est *blanchastre, un petit sur le vert*, puis, *plus alloient en advant et plus estoit clère et verde*, et, enfin, une fois arrivé à *la mer d'Espagne*, elle devient *plus clère que devant, en tirant sur le bleu*⁸. Il évoque également les poissons, comparés de la même manière à ceux des Pays-Bas⁹. Certains lieux sont encore décrits par le biais d'une analogie, tels le jardin de l'évêque de Valladolid qu'on *ne [...] sçaroye myeux comparer que à la rue du Mynne-Watter à Bruges* ou un mont, près de Tordesillas, *comme on diroit par dechà le Mont de la Trinité auprès de Tournay*¹⁰.

L'intérêt de l'auteur se porte pourtant rapidement sur les Espagnols eux-mêmes et en particulier sur leurs mœurs. Il s'intéresse à leurs habitudes vestimentaires et cosmétiques¹¹, à leurs pratiques religieuses, comme cette messe célébrée par des marins lors de la traversée de Charles vers l'Espagne¹², ou encore à certains détails propres aux cérémonies du pouvoir ibériques (dances de cour, vaisselle d'apparat)¹³. Vital compare également la condition sociale des Castillans à celle des habitants des Pays-Bas, sans toutefois se prononcer

4 Sur ce conseiller fort important de Philippe le Beau, chambellan de ce prince et chevalier de la Toison d'or, voir CAUCHIES, *Philippe le Beau*, surtout p. 62 ; H. COOLS, *Mannen met macht. Edellieden en de Moderne Staat in de Bourgondisch-Habsburgse landen (1475-1530)*, Zutphen, 2001, p. 259-260.

5 Ses qualités littéraires et dramaturgiques sont appréciées à la cour puisque, cette année-là, il en est récompensé (JEAN MICAULT, *Compte du 1^{er} janvier 1508 au 31 décembre 1508*, LILLE, Archives départementales du Nord, B 2207, fol. 288r).

6 Plus généralement, sur le personnage, on se reportera à C. PIOT, *Introduction*, dans LAURENT VITAL, *Premier voyage*, p. IV-V, et, mais avec prudence, au travail de A. DE RIDDER, *Un chroniqueur du XVI^e siècle, Laurent Vital. Essai critique*, Gand, 1888.

7 Outre les éléments factuels qu'il livre, l'ouvrage a déjà été abordé sous l'angle du récit touristique (R. FAGEL, *El descubrimiento de España a través de los relatos de viaje de Antoine de Lalaing y Laurent Vital*, dans *Diplomates, voyageurs, artistes, pèlerins, marchands entre pays bourguignons et Espagne aux XV^e et XVI^e siècles*, éd. J.-M. CAUCHIES, *Publication du Centre européen d'Études bourguignonnes (XIV^e-XVI^e siècle)* (= *PCEÉB*), t. 51, 2011, p. 147-162).

8 LAURENT VITAL, *Premier voyage*, p. 72-73.

9 *Ibid.*, p. 73, 113.

10 *Ibid.*, p. 148 (le mont près de Tolède est comparé à l'actuel Mont-Saint-Aubert à Tournai), 255 (le jardin de l'évêque de Valladolid).

11 *Ibid.*, p. 94-95, 98-99, 148, 155.

12 *Ibid.*, p. 69-70.

13 *Ibid.*, p. 115-120, 252. Sur l'une et l'autre traditions, voir Á. F. DE CÓRDOVA MIRALLES, *La corte de Isabel I. Ritos y ceremonias de una reina (1474-1504)*, Madrid, 2002, p. 248, 271-279.

systématiquement en faveur de son pays. Par exemple, il insiste sur les terribles conditions de travail des serviteurs en Castille¹⁴, et, plus loin, loue *le crédit que [...] ont [en Castille] les gens d'église*¹⁵ et estime que les marchands castillans se comportent « mieux » – plus humblement – que ne le font ceux des Pays-Bas¹⁶. Le jugement de valeur que porte Vital est fortement marqué par une conception de la hiérarchie sociale favorable au clergé et à la noblesse, propre à la société curiale bourguignonne dont il fait partie. Dans le même ordre d'idées, le chroniqueur s'intéresse au statut des femmes. Lors d'un spectacle de danse organisé à la demande du roi, Vital loue la bonne volonté des danseuses castillanes qui s'exécutent sans protester, alors qu'aux Pays-Bas elles s'en seraient plaintes, voire auraient refusé¹⁷. Il accorde donc sa préférence au tempérament des Castillanes, car celles-ci sont plus dociles que ne le sont les femmes des Pays-Bas.

* * *

Parce qu'elles sont des hauts lieux de pouvoir (politique, économique, militaire), en d'autres termes, les clés pour tenir l'Espagne, les villes retiennent tout particulièrement l'attention de l'auteur. Ses observations sont tout d'abord de nature stratégique, comme lorsqu'il loue le large champ de vision qu'offre le château de Tordesillas sur le pays alentours, *jusques à Médine le Camp*¹⁸. Ce souci de décrire les villes pour leurs qualités militaires caractérise pleinement son œuvre¹⁹, quitte même à ce que son discours se transforme en critique à l'égard de places mal entretenues et donc dangereuses pour la sécurité du pays²⁰.

Son intérêt pour l'espace urbain le conduit également à évoquer le commerce et l'économie. Dès l'ouverture de son récit, il insiste sur le caractère néfaste de la guerre sur les échanges commerciaux et la création de richesses²¹. La paix n'est pas uniquement, pour lui, un objectif moral à atteindre. Elle est un prérequis à la stabilité économique²². Les considérations concernant la santé économique des villes espagnoles et de leur arrière-pays sont ainsi nombreuses²³. Souvent, pourtant, Vital porte un jugement négatif sur l'économie espagnole, comme dans le cas des Asturies, pays pauvre, selon lui, parce que les habitants refusent de travailler la terre, s'estimant nobles en vertu d'anciens privilèges²⁴. Dans le cas du pays de Revenga qu'il considère comme pauvre et stérile, Vital insiste sur la gravité de la pénurie de bois qui frappe la région. Par sa rareté, le bois devient trop cher, et les pauvres gens ne peuvent l'utiliser pour construire ou se

14 LAURENT VITAL, Premier voyage, p. 258.

15 *Ibid.*, p. 255.

16 *Ibid.*, p. 259.

17 *Ibid.*, p. 117.

18 *Ibid.*, p. 143. *Médine le Camp* : Medina del Campo : Espagne, com. aut. Castille-et-León, prov. de Valladolid, comarque de Tierras de Medina.

19 Le château d'Aguilar de Campos (Espagne, comm. aut. de Castille-et-León, prov. de Valladolid, comarque de Tierra de Campos) est *un bon ancien logis, selon la mode du pays*, tandis qu'une autre place, près d'Aguilar, est *quasy comme imprenable* (*Ibid.*, p. 126), même si au-dedans elle *estoit mal sorty d'artillerie et aultres munitions servans à une telle place* (*Ibid.*, p. 127).

20 C'est le cas de Treceño (Espagne, comm. aut. et prov. Cantabrie, municipe Valdálga ; *Ibid.*, p. 121), Cabuerniga (Espagne, comm. aut. Cantabrie, prov. Cantabrie ; *Ibid.*, p. 122) ou Ampudia (Espagne, comm. aut. de Castille-et-León, prov. de Valladolid, comarque de Tierra de Campos ; *Ibid.*, p. 131).

21 *Ibid.*, p. 10-12.

22 *Ibid.*, p. 11-12.

23 Le pays de Treceño, *beau, vert et fructueux*, est loué pour l'abondance de son blé, de ses vins, de ses moulins et de ses salines (*Ibid.*, p. 121-122). On trouve une description semblable à propos de Valladolid (*Ibid.*, p. 142).

24 *Ibid.*, p. 94.

chauffer²⁵. Ce problème se pose, en général, dans toute la Castille²⁶. Le chroniqueur propose qu'une campagne de reboisement soit entreprise :

Il m'est advis que, si les habitans de celle contrée augioient et plantoient des arbres en plusieurs lieux, et principalement du long des rivières, où le pays et terre est moicte, qu'ilz auroient plus de bois qu'ilz n'ont : car, jà soit ce que la terre en plusieurs quartiers de Castille soit stérille, si esse trop plus grande chose que ne cuidoye²⁷.

Par de tels conseils, il entend aider à améliorer l'exploitation des terres royales, élément déterminant au renforcement de la position de Charles en Espagne.

Viennent ensuite des considérations sur la qualité des tribunaux urbains et royaux. Pour Vital, Espagne et Pays-Bas auraient beaucoup à apprendre l'une de l'autre. Lorsqu'il évoque la ville de Valladolid, *tout plain de larchins et aultres mauvais actes*, il condamne la manière dont les vols sont jugés. Les voleurs, récidivistes ou non, sont condamnés à être promenés sur un âne de par les rues et à être exhibés devant la population. Mais, *ceulx qui sont coustumiers de desrobber, pour telle fustigation ne se corrigeront point* après avoir subi ce châtement. Il faudrait que la rigueur de la sentence aille croissant en fonction du délit. Dans les Pays-Bas, les récidivistes ont les oreilles coupées, voire sont mis à mort, tout ceci afin qu'*ilz prengnent une crainte et vergongne et se abstiennent de tant plus tost*²⁸. Ici, les Espagnes doivent prendre exemple sur les Pays-Bas. Dans d'autres cas, par exemple celui de la lutte contre la corruption, c'est le contraire. En Castille, la corruption des magistrats est réfrénée grâce au salaire convenable qui leur est versé et à l'interdiction formelle de recevoir quelque autre argent. Vital estime grandement de telles dispositions, potentielles sources d'inspiration pour les Pays-Bas²⁹.

Mais ce dont le chroniqueur rend surtout compte, ce sont les entrevues, formelles ou non, entre son prince et les différentes forces politiques d'Espagne. Son voyage est l'occasion pour Charles de gagner le soutien, voire l'affection, des puissants, alors que sa venue n'est pas souhaitée par tous. D'ailleurs, la mainmise qu'il entend établir sur l'Espagne, notamment en prenant le contrôle des offices et bénéfices pour les redistribuer à des Bourguignons, lui aliène une partie importante de la noblesse et du clergé. Il apparaît également que Charles a voulu, dès 1517, remanier sa cour sur un modèle bourguignon, ce qui renforça la méfiance, sinon l'ire, des Grands à son égard. Ces tensions, prémices de la révolte des *Comuneros* (1520-1521), s'ajoutent à la mésentente croissante entre Charles et sa mère, Jeanne de Castille, laquelle entend conserver un pouvoir effectif dans son royaume, alors que son fils tente de l'en priver³⁰. Dans ce contexte politique potentiellement explosif, Vital tente à sa manière de ramener de l'ordre.

25 *Ibid.*, p. 128.

26 *Ibid.*, p. 143.

27 *Ibid.*

28 *Ibid.*, p. 182-183.

29 *Ibid.*, p. 253.

30 *Ibid.*, p. 18, 137-139, 238, 246-248, relate ces événements. Sur ceci, on verra J. PÉREZ, Moines frondeurs et sermons subversifs en Castille pendant le premier séjour de Charles-Quint en Espagne, dans *Bulletin hispanique*, t. 67/1-2, 1965, p. 5-24 ; CHAUNU, ESCAMILLA, *Charles Quint*, p. 110-116, 141-154, 172-189 ; B. ARAM, *Juana the Mad. Sovereignty and Dynasty in Renaissance Europe*, Baltimore-Londres, 2005, p. 117 ; BRANDI, *Charles-Quint*, p. 76-77, 79-91, 140-146 ; FAGEL, *De Hispano-Vlaamse wereld*, p. 342-343 ; J. MARTÍNEZ MILLÁN, The Triumph of the Burgundian Household in the Monarchy



Le chroniqueur célèbre, tout d'abord, le lien qui existe entre Charles et ses grands-parents, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille. Il loue les deux souverains pour avoir reçu du pape le titre de Rois catholiques en 1494. L'événement plaça leurs Couronnes bien au-dessus de celles des autres princes d'Europe. Leurs successeurs doivent nécessairement suivre leurs traces : *les roys de Castille, présens et advenir, seroient dicts et nommés, par-dessus tous les roys de la chrestieneté, roys catholiques, affin de donner cœur aux successeurs d'ensuyvre les vertueuses et œuvres chevalereuses de leurs prédécesseurs*³¹. Aux yeux de Vital, le titre de Roi catholique est désormais un héritage dynastique dont Charles peut s'enorgueillir, puisqu'il fait de lui le premier des rois chrétiens et renforce son autorité dans et en dehors de ses pays.

Son autorité, Charles doit particulièrement en faire montre lorsqu'il rencontre la noblesse de ses pays. Les événements au cours desquels le souverain reçoit l'hommage des Grands permettent au chroniqueur de signifier à la fois la grandeur du prince et sa légitimité. Ces événements donnent même parfois lieu à une véritable soumission de la noblesse, sur laquelle l'auteur insiste. C'est le cas à Llana (fin septembre 1517)³², ou encore à Valladolid lors du couronnement de Charles (7 février 1518)³³. Il est également question, en ces occasions, de partager des moments de délassement avec les nobles, ce qui permet au monarque de se faire connaître et de s'intégrer à la noblesse ibérique. Lors d'un pas d'armes organisé en son honneur, à Valladolid, le 12 février 1518, Charles porte ainsi *une cappe à l'espaingnolle*³⁴. Une telle tendance à l'intégration s'étend aux Bourguignons et aux Espagnols qui, lors des tournois, sont amenés à partager blasons et symboles³⁵. La littérature bourguignonne sert parfois même de trame à ces festivités, comme à Valladolid, où l'on s'inspire du roman du *roy Perceforest*³⁶ pour mettre en scène le pas d'armes.

L'événement politique majeur de la descente de Charles en Espagne demeure sans conteste le serment qu'il prête devant les Cortès de Castille réunis à Valladolid le 7 février 1518³⁷. Les Cortès assument un rôle politique fondamental en Espagne. C'est entre autres devant eux que le souverain doit prêter serment pour être considéré comme

of Spain. From Philip the Handsome (1502) to Ferdinand VI (1759), dans *La cour de Bourgogne et l'Europe. Le rayonnement et les limites d'un modèle culturel. Actes du colloque international tenu à Paris les 9, 10 et 11 octobre 2007*, éd. W. PARAVICINI, T. HILTMANN, F. VILTART, Ostfildern, 2013, p. 748-749.

31 LAURENT VITAL, Premier voyage, p. 3.

32 *Ibid.*, p. 102.

33 *Ibid.*, p. 226. À cette occasion, l'auteur établit la liste des Grands qui ont prêté serment au roi (*Ibid.*, p. 226-229).

34 *Ibid.*, p. 200. Il en va de même lors du premier des deux pas d'armes organisés en l'honneur de Charles à Valladolid (*Ibid.*, p. 170).

35 *Ibid.*, p. 167-169, 191, 213 (princes et nobles), 204, 212 (musiciens), 214 (croix de saint André). Il existe d'ailleurs des rapports évidents entre les jeux nobiliaires bourguignons et castillans, ce qui doit favoriser les rapprochements (T. HILTMANN, Un État de noblesse et de chevalerie sans pareilles ? Tournois et hérauts d'armes à la cour des ducs de Bourgogne, dans *La cour de Bourgogne et l'Europe*, p. 264-265).

36 LAURENT VITAL, Premier voyage, p. 184. Le texte original, composé vers 1340, à la cour de Hainaut, par un auteur anonyme, fut considérablement remanié au xv^e siècle dans l'entourage de Philippe le Bon, notamment par David Aubert (*Perceforest*, 1^{re} part., éd. G. ROUSSINEAU, t. 1, Genève, 2007, p. IX). Plus généralement, le mélange entre symboliques bourguignonne et espagnole se manifeste constamment, comme à Valladolid (LAURENT VITAL, Premier voyage, p. 152-153, 212). Toutefois, Vital rappelle les limites de ce mélange hispano-bourguignon puisque vers la fin des festivités, les Espagnols refusent de participer à *une emprise où n'y avait point ou peu de profit* (*Ibid.*, p. 222).

37 *Ibid.*, p. 223-226. Sur cette cérémonie, voir surtout CHAUNU, ESCAMILLA, *Charles Quint*, p. 113-115 ; BRANDI, *Charles-Quint*, p. 83-84.

pleinement légitime. Il s'agit d'un contrat-serment³⁸ : le roi jure de respecter les privilèges de ses pays et en échange ceux-ci, par les biais des représentants des trois États (clergé, noblesse, villes), jurent de lui obéir³⁹. Charles de Habsbourg ayant pour but premier d'entrer légitimement en possession de ses royaumes ibériques, il est compréhensible que sa prestation de serment devant les Cortès occupe une place centrale dans le récit de Vital :

Après viendrent les prélatz faire le meisme serment, en luy baisant la main. Après viendrent messeigneurs les princes et grantz maistres faire le meisme serment, comme le connestable, l'admirante, ducs, contes, marquis et barons, sans entre eulx avoir regard qui iroit le premier. Après iceulx viendrent aussi les procuradores des villes [...] et là viendrent tous les grants et aultres seigneurs ci-dessus nommez, aussi les procuradores des villes et des cytés, tous les ungz après les autres, faire le serment et hommaige ès mains dudit seigneur don Fernande. Ce faict, le Roy se leva de sa chayère et mist la main sur les saintes évangilles et sur la croix, en faisant le serment, tel que les roys ses prédécesseurs ont acoustumet de faire ; et ce faict, on commencha à chanter Te Deum laudamus⁴⁰.

Charles comprend parfaitement qu'aux yeux de ses sujets espagnols la cérémonie constitue le fondement de sa légitimité royale⁴¹. Ce qui compte avant tout, aux yeux des Cortès et, par extension, des Espagnols, c'est l'idée de « naturalité » du prince, une façon de concevoir la succession légitime dont les Cortès se portent garants⁴².

Le récit de Laurent Vital peut donc être perçu comme la tentative d'un Bourguignon pour intégrer l'Espagne à son champ conceptuel et, dans le même temps, de travailler à rapprocher cette terre de la sienne, les Pays-Bas. Au-delà de la personne de Charles, l'auteur s'emploie en effet – on l'a vu dans le cas de la nature ou des villes – à tisser des liens entre Pays-Bas et Espagne. Cet aspect de son texte prend un sens tout à fait politique lorsqu'il s'emploie à décrire, grâce aux expressions « pays de par-deçà » et « pays de par-delà » – les caractéristiques de la culture politique bourguignonne⁴³ – l'interaction

38 Sur cette pratique, en général, dans l'Europe médiévale, voir *Avant le contrat social. Le contrat politique dans l'Occident médiéval (XIII^e-XV^e siècle)*, éd. F. FORONDA, Paris, 2011 ; T. DUTOUR, *Sous l'Empire du Bien. « Bonnes gens » et pacte social (XIII^e-XV^e siècle)*, Paris, 2015, p. 363-380, 394-396.

39 M. A. LADERO QUESADA, La genèse de l'État dans les royaumes hispaniques médiévaux (1250-1450), dans *Le premier âge de l'État en Espagne, 1450-1700*, éd. C. HERMANN, Paris, 1989, p. 25 et, plus généralement sur les Cortès, p. 60-64.

40 LAURENT VITAL, Premier voyage, p. 225-226.

41 CHAUNU, ESCAMILLA, *Charles Quint*, p. 102 ; BRANDI, *Charles-Quint*, p. 83-84.

42 En Espagne, le lien de naturalité « intègre son détenteur au corps politique du pays ». Il peut également s'entendre en tant que « vassalité naturelle », les vassaux naturels du roi, ceux qui lui doivent naturellement obéissance (LADERO QUESADA, La genèse de l'État, p. 19-20, 26-27). Dans les Pays-Bas, les États généraux se présentent également comme les gardiens de la naturalité du prince. Ce concept s'exprime à la mort de ce dernier, à travers la reconnaissance de son successeur, notamment à la mort de Philippe le Beau (R. WELLENS, Les États généraux et la succession de Philippe le Beau dans les Pays-Bas, dans *Liber memorialis Émile Cornez*, Louvain-Paris, 1972, p. 140) ou encore lors des Joyeuses entrées (J.-M. CAUCHIES, La signification politique des entrées princières dans les Pays-Bas : Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau, dans *Fêtes et cérémonies aux XIV^e-XVI^e siècles*, éd. Id., PCEEB, t. 34, 1994, p. 23 ; É. LECUPPRE-DESJARDIN, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, 2004, p. 135-158).

43 On sait que, sous les ducs de Bourgogne, cette expression a permis de rendre compte, dès Philippe le Bon, du caractère bicéphale que prenaient, au fur et à mesure des acquisitions, les terres contrôlées par le duc. Les Pays-Bas, au nord, et les deux Bourgognes, au sud, furent appelés tantôt « pays de par-deçà », tantôt « pays de par-delà », l'expression changeant en fonction de l'endroit où se trouve celui qui l'emploie. Après la mort de Charles le Téméraire en 1477, l'amointrissement de l'espace sud au profit de la France rendit moins nécessaire son usage, bien qu'il perdura jusqu'au XVI^e siècle (J.-M. CAUCHIES, *Des pays jointz et uniz en concorde et obeissance...* et de la difficulté de les nommer : l'héritage ducal bourguignon sous la plume des indiciers Jean Molinet et Jean Lemaire de Belges

entre l'Espagne et les Pays-Bas. Ces deux expressions permettent de situer de manière relative la péninsule Ibérique et les Pays-Bas, la mer constituant d'ailleurs une ligne de démarcation objective entre les deux espaces puisqu'il parle de pays *tant de dechà que delà la mer*⁴⁴. Mais la double expression conserve un sens très polymorphe. Ainsi, lors de la rencontre entre l'auteur et un artisan natif de Saint-Omer, les deux hommes utilisent « pays de par-deçà » et « pays de par-delà » afin de décrire les Pays-Bas et les duché et comté de Bourgogne, soit les anciens États bourguignons⁴⁵.

Le *Premier voyage de Charles Quint en Espagne* de Laurent Vital se révèle très riche en représentations, voire en réflexions politiques, nées de l'expérience espagnole de son auteur. Cet aspect du texte n'a encore été que très peu étudié. Ajoutons qu'il ne faudrait pas penser que le récit de Vital est isolé. Au début du règne de Charles et déjà au temps de son père, Philippe le Beau, d'autres Bourguignons traversent la mer pour gagner l'Espagne, tels Antoine de Lalaing, Rémi Dupuys ou Nicaise Ladam. Leurs textes forment en réalité un corpus de sources cohérent nous informant sur la découverte de l'Espagne par les Bourguignons ainsi que sur les idées et représentations politiques qu'ils tirèrent de leur expérience ibérique⁴⁶.

(fin xv^e-début xvi^e siècle), dans « *Petite Patrie* ». *L'image de la région natale chez les écrivains de la Renaissance. Actes du colloque de Dijon, mars 2012*, éd. S. LAIGNEAU-FONTAINE, Genève, 2013, p. 74-75). L'expression se retrouve également à la même époque dans le lexique politique français (J. DUMONT, *Lilia florent. L'imaginaire politique et social à la cour de France durant les Premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, 2013, p. 340-341).

44 LAURENT VITAL, *Premier voyage*, p. 8.

45 *Ibid.*, p. 105.

46 Sur cette littérature de voyage en Espagne et son impact sur la pensée politique bourguignonne, voir J. DUMONT, *Le lion enfin couronné. Pensée politique et imaginaire royal au cours des premiers voyages espagnols des princes de la Maison de Bourgogne-Habsbourg*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. 94, 2016, p. 841-882.



© BREPOL'S PUBLISHERS

THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY.
IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.